

LA PARTICIPATION CITOYENNE DES JEUNES

Validé par l'Agora le 17 décembre 2021

YOUTH GOAL#9 : ESPACE ET
PARTICIPATION POUR TOUS

Dans le cadre du **Cycle 8**
du Dialogue Jeunesse européen
(juillet 2020-décembre 2021)





TABLE DES MATIÈRES

1	ÊTRE CITOYEN·NE EN TEMPS DE CRISE SANITAIRE	04
2	CONTEXTUALISATION DE L'AVIS	06
	Le Dialogue Jeunesse européen	06
	Les Youth Goals	06
	Méthodologie des consultations menées & suivi	07
3	POUR PARTICIPER, IL FAUT ÊTRE INFORMÉ·E!	09
	L'accès à l'information	09
	Le format de l'information	10
	Les lieux d'information et de participation	10
	L'école	10
	Les médias	12
	Le parcours de vie, en dehors de l'éducation formelle	13
	Les échanges interculturels	13
4	LES MÉCANISMES DE PARTICIPATION FORMELLE	15
	Le droit de pétition	15
	Le droit de vote à 16 ans	16
	La Conférence sur l'Avenir de l'Europe	16
	Les budgets participatifs	18
	Le Forum des Jeunes	18
	La représentation politique des jeunes	20
5	LA PARTICIPATION INFORMELLE	22
6	LES FREINS À LA PARTICIPATION	23
7	LES CONDITIONS DE LA PARTICIPATION	27
8	PLAIDOYER	30
9	REMERCIEMENTS	35
10	BIBLIOGRAPHIE	37
11	YOUTH GOALS	39

AFIN QUE LES JEUNES PUISSENT PRENDRE UNE PART ACTIVE À LA SOCIÉTÉ, IL EST URGENT DE LES RECONSIDÉRER, DE LEUR DONNER LES MOYENS DE PARTICIPER, NOTAMMENT EN CRÉANT DES ESPACES DE PARTICIPATION, EN LES INTÉGRANT AUX DÉCISIONS QUI SONT PRISES, AINSI QU'EN AMÉLIORANT LEUR ACCÈS À L'INFORMATION.

1. ÊTRE CITOYEN·NE EN TEMPS DE CRISE SANITAIRE

Il est difficile de publier un avis officiel en décembre 2021 sans prendre en compte la pandémie de Covid-19 à laquelle nous faisons face depuis presque 2 ans. Le coronavirus a fortement affecté la jeune génération. Lors du confinement, les jeunes ont vécu de nombreux bouleversements: perte de relations sociales, interdiction de pratiquer un loisir, arrêt puis hybridation de l'enseignement, etc. Par ailleurs, nombreux·ses sont les jeunes qui n'ont pas pu poursuivre leurs engagements sociétaux. De même, beaucoup n'ont pas pu faire entendre leurs voix au sein de l'espace public. Cette crise sanitaire a donc indéniablement eu un impact sur le rôle des jeunes en tant que citoyen·ne·s.

Entre mai et septembre 2021, le Forum des Jeunes, dans le cadre de son projet "Être Jeune en 2021"¹, a récolté la parole de plus de 250 jeunes. L'impact de la crise sanitaire sur leur vie, les solutions qu'ils imaginent pour demain, et bien d'autres thématiques ont été abordés. Les quelques lignes qui suivent résument succinctement ces témoignages.

Pendant la pandémie, les jeunes ont été couramment stigmatisé·e·s. À de nombreuses reprises, elles·ils furent considéré·e·s comme un public contribuant activement à la propagation de l'épidémie. Ce constat s'est révélé complètement injustifié et réducteur. Par ailleurs, deux phénomènes ont été mis en évidence à travers leurs témoignages : celui de la généralisation et celui du déni de participation. La généralisation désigne le fait que la société parle trop souvent « des jeunes » ou de « la jeunesse » comme s'il s'agissait d'un groupe unique et homogène, partageant un même système de valeurs et des attentes communes. Le déni de participation désigne l'absence de consultations des jeunes lors de l'élaboration des mesures sanitaires. Cela a contribué à nourrir un sentiment d'exclusion : la jeunesse n'est pas considérée comme une interlocutrice valable dans le débat public.

D'autres consultations confirment ce constat. Dans le cadre de la semaine de la démocratie du 4 au 8 octobre 2021, la RTBF a publié les résultats de son enquête intitulée : «Bye bye, la Démocratie?»². Voici les principaux constats, concernant les 18-34 ans :

1
Forum des Jeunes, Être Jeune en 2021, lignes de force pour une société à réinventer, novembre 2021, disponible [ici](#).

2
Kantar, sondage commandité par la RTBF et mené auprès de 1004 personnes entre le 20/09 et le 27/09/2021, disponible [ici](#).

- › **Un cinquième des jeunes** (21,2% des 18-24 ans et 22,7% des 25-34 ans) estiment que notre système démocratique doit être supprimé et remplacé par un autre système.
- › **39,3% des 18-24 ans et 46,9% des 25-34 ans** estiment que notre société serait mieux gérée si le pouvoir était concentré dans les mains d'**un seul leader**.
- › Néanmoins, **60,8% des 18-24 ans et 56% des 25-34 ans** estiment que notre système démocratique fonctionne mal mais reste le meilleur système politique.

Les jeunes ont exprimé l'absence de moyens efficaces pour pouvoir donner leur avis et regrettent le paternalisme condescendant des adultes. L'argument «du poids de l'expérience» est souvent mobilisé pour discréditer les revendications des jeunes. Cette discrimination envers les jeunes est d'autant plus injuste qu'elle ne correspond pas à leur réalité vécue. En effet, pendant la pandémie, les jeunes ont effectué de nombreux gestes de solidarité envers les autres tranches de la population. La crise a mis en lumière l'engagement que des milliers de jeunes prennent chaque jour, que ce soit au sein des structures de jeunesse ou d'autres organisations, ou encore de manière individuelle, pour une cause qui leur semble juste, notamment au travers de leur comportement (par exemple, réduire ses déchets, acheter local ou encore participer à des manifestations). Cependant, le fait que les jeunes ne se sentent pas entendu·e·s par les autorités politiques et donc perdent confiance envers les institutions ne date pas de la pandémie.

Le Forum des Jeunes a fait ce constat lors d'une autre consultation réalisée en 2018 dans le cadre du Cycle 6 du Dialogue Jeunesse: un·e jeune sur trois ne se sentait rarement ou jamais concerné·e par l'Union européenne. En janvier 2017, l'enquête "Noir Jaune Blues" diffusée sur les supports de la RTBF et du Soir³ montrait également des signes inquiétants : **68% des personnes interrogées trouvaient que la démocratie fonctionne mal, 25% estimaient que les dirigeants agissent pour améliorer la qualité de vie de la population ou encore, seuls 20% faisaient confiance au pouvoir communal et 9% faisaient confiance aux décideurs européens. Concernant le droit de vote : 59% pensaient que voter ne change rien et 49% n'iraient pas voter si le vote n'était pas obligatoire.**

Enfin, parler de participation citoyenne des jeunes et d'engagement implique avant tout de s'interroger sur leurs possibilités de participer et sur la prise en compte de cette participation. C'est l'objectif de cet Avis : tout d'abord, il s'agit de **mettre en lumière et de développer un regard critique sur les différents moyens existants qui permettent aux jeunes de participer et de faire entendre leurs voix**. Ensuite, de **définir à la fois des propositions d'amélioration de ces mesures mais aussi de nouvelles pistes à explorer** afin de donner un nouveau souffle à notre système démocratique actuel, en favorisant l'inclusion des jeunes dans les prises de décisions, à travers une démocratie davantage participative. Pour finir, **cet Avis développe, de manière non exhaustive, quelques conditions à respecter afin de garantir une mise en œuvre cohérente et efficace de processus participatifs à destination des jeunes.**

3

Fondation Ceci n'est pas crise, Noir, Jaune, Blues 2017» *Quel monde voulons-nous bâtir?, janvier 2017, disponible [ici](#).*



2. CONTEXTUALISATION

DE L'AVIS

LE DIALOGUE JEUNESSE EUROPÉEN :

Depuis 2009, l'Europe a mis en place un processus de Dialogue Jeunesse afin de promouvoir la citoyenneté active des jeunes et de leur permettre de faire entendre leurs voix auprès des États membres et de la Commission européenne. Le Dialogue Jeunesse se présente sous la forme d'un Cycle de 18 mois, piloté par le Trio de présidence de l'Union européenne. Ces trois pays définissent un thème précis à aborder, choisi parmi l'un des onze Youth Goals. Concrètement, chaque Cycle conduit à une consultation nationale, menée dans tous les États membres par des jeunes membres (appelé·e-s Ambassadeurs et Ambassadrices du Dialogue Jeunesse) des Conseils de Jeunesse, afin de connaître l'opinion des jeunes sur ce sujet et de pouvoir amener des propositions concrètes pour améliorer leur quotidien.

L'objectif final du Dialogue Jeunesse est de **faire dialoguer des jeunes européen·ne·s afin qu'ils·elles proposent des recommandations communes en faveur des jeunes et ainsi avoir un impact sur une ou plusieurs Résolutions du Conseil de l'Union européenne portant sur la thématique du Cycle**. En Belgique, les résultats des consultations menées sont également utilisés comme base de plaidoyer politique afin d'influencer les politiques à tous les niveaux de pouvoir. Le rôle du Forum des Jeunes est de mettre en œuvre ce mandat, à travers la participation active de jeunes Ambassadeurs et Ambassadrices du Dialogue Jeunesse. Concernant ce Cycle, les activités de ce mandat ont été réalisées par une dizaine de jeunes, entre juillet 2020 et décembre 2021. Deux délégué·e-s ont également porté les résultats récoltés en Belgique francophone au niveau européen lors des trois Conférences européennes de Jeunesse en Allemagne, au Portugal et en Slovaquie. Les résultats du 8ème Cycle du Dialogue Jeunesse européen ont été pris en compte dans la Résolution⁴ adoptée par le Conseil de l'Union européenne à la fin de l'année 2021.

LES YOUTH GOALS :

Les « Youth Goals » ou « Objectifs pour la jeunesse » sont le résultat du Cycle 6 du Dialogue Jeunesse. Ils représentent les priorités des jeunes de toute l'Europe, traduites au sein de 11 objectifs à atteindre. Ils recensent les domaines intersectoriels qui ont une incidence sur la vie des jeunes et soulignent les défis à relever. La stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse doit contribuer à concrétiser ces objectifs. La thématique à aborder lors des Cycles du Dialogue Jeunesse est définie sur base de ces Youth Goals. De manière générale,

4

Conseil de l'UE et les représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, Résolution sur les résultats du 8e cycle du dialogue de l'Union européenne en faveur de la jeunesse (2021/C 504/01), publié le 29/11/2021, disponible [ici](#).

ils peuvent servir d'objectifs à atteindre de manière transversale dans tous les projets menés par le Secteur Jeunesse. Ils guident l'action. **Le Youth Goal#9** : "Space and participation for all" était l'objectif de jeunesse abordé dans le cadre du Cycle 8 du Dialogue Jeunesse.

MÉTHODOLOGIE DES CONSULTATIONS MÉNÉES & SUIVI :

FESTIVAL DE LA DÉMOCRATIE

Aux mois de novembre et décembre 2020, les jeunes Ambassadeur·rice·s du Dialogue Jeunesse ont lancé le *Festival de la Démocratie : Donne de la voix, on t'écoute !* à destination des jeunes belges francophones âgé·e·s de 16 et 30 ans afin d'interroger les jeunes sur leur vision de la participation citoyenne et de la démocratie. Les Ambassadeur·rice·s du Dialogue Jeunesse ont souhaité questionner d'autres jeunes sur leur vision de la place des jeunes dans la société et le rôle qu'elles-ils peuvent y jouer. Les consultations abordaient 5 sous-thématiques du Youth Goal 9 : **(1) Participation citoyenne des jeunes, (2) Participation inclusive de TOUS les jeunes, (3) Participation politique des jeunes, (4) Utilisation des outils digitaux dans le travail de jeunesse pour renforcer la participation, (5) Accès à l'information pour renforcer la participation des jeunes.**

Au total, **140 jeunes** ont participé aux différentes consultations. Plus particulièrement, trois écoles secondaires, un Service d'Action en Milieu Ouvert (AMO) et un Conseil communal de jeunes ont répondu favorablement à notre demande. Des jeunes élu·e·s politiques, des travailleurs de jeunesse et des médias « youth-friendly » ont également été interrogés. Pour finir, une rencontre a également été organisée avec le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP) afin de prendre en compte les jeunes en situation de précarité. Ces consultations ont pris différentes formes : lettres au Ministre, focus group en ligne, concours créatif, world Café, interviews, enquête qualitative en ligne.

ENQUÊTE QUANTITATIVE EUROPÉENNE

Une enquête quantitative⁵ sur la thématique du Cycle a également été lancée au niveau européen. Cette dernière a été construite par le trio de Présidence et était commune à tous les États membres. Celle-ci a été publiée du 3 mars au 15 juin 2021. Au total, **6264 jeunes européen·ne·s âgé·e·s** de 15 à 34 ans, ont participé à l'enquête en ligne. Les résultats obtenus suite à cette enquête sont utilisés dans ce plaidoyer.

5

Youth survey report, *Space and participation for all, 8th Cycle of the EU Youth Dialogue process*, Ljubljana, septembre 2021, disponible [ici](#).

SUIVI DES CONSULTATIONS

Un des projets concrets mis en œuvre suite aux consultations a consisté en l'organisation d'une rencontre informelle entre les participant·e·s à ce Festival et M. le Premier Ministre, en mai 2021. Cet événement avait pour objectif de permettre aux jeunes d'exprimer ce qu'elles·ils avaient exprimé à travers les consultations, soit leur vision concernant la place des jeunes dans la société et en politique) et d'échanger leurs idées avec M. De Croo. Pour finir, un événement participatif entre des jeunes et des Eurodéputé·e·s, intitulé "L'Europe t'écoute!", organisé en septembre 2021, a également permis à des jeunes d'imaginer des recommandations pour renforcer la participation des jeunes à la démocratie européenne et d'en débattre avec les Eurodéputé·e·s présent·e·s..

Par ailleurs, renforcer la participation des jeunes, et donc les liens entre jeunes et politiques, est l'une des missions clés du Forum. Ce concept de rencontres informelles entre jeunes et représentant·e politique sera donc pérennisé.

Les thématiques abordées à travers l'Avis suivent la logique suivante: **nous avons tenté d'analyser les différents aspects (freins et impulsions) de la participation des jeunes à travers leur parcours de vie et les différents milieux qu'elles·ils fréquentent. L'objectif est de faire émerger des pistes d'améliorations pour augmenter leur participation tout au long de leur parcours. Les recommandations des jeunes sont citées dans le chapitre "Plaidoyer" de l'Avis.**



3. POUR PARTICIPER, IL FAUT ÊTRE INFORMÉ·E!

L'ACCÈS À L'INFORMATION

Le constat global qui ressort des consultations menées dans le cadre du *Festival de la Démocratie* est que les jeunes veulent être plus et mieux informé·e·s sur le système politique et institutionnel belge, sur les programmes politiques des partis ainsi que sur les activités des élu·e·s à travers leurs mandats. De même, **59,2%** des personnes interrogées dans l'enquête européenne perçoivent ces informations comme étant pertinentes au moins dans une certaine mesure, confirmant donc le besoin des jeunes d'être plus et mieux informé·e·s sur ces sujets. Ce qui pourrait être le plus grand défi de ces informations liées aux affaires publiques, c'est la difficulté de les obtenir ainsi que leur exhaustivité. **52,2%** des jeunes trouvent ces informations peu ou pas du tout faciles à trouver et **55%** des jeunes pensent qu'elles sont peu ou pas du tout complètes.

À travers le *Festival de la Démocratie*, les jeunes rencontré·e·s ont exprimé des difficultés à comprendre et retenir la répartition des compétences attribuées aux différents niveaux de pouvoir en Belgique. Elles/Ils ne savent donc plus qui est responsable des politiques menées concernant tel ou tel aspect de leur quotidien. Cette confusion mène au mieux à un désintérêt de la part des jeunes, au pire à une défiance voire un rejet de la fonction politique. Agir à ce niveau en rendant plus facile l'accès à ce type d'information est de première importance. En effet, les résultats des consultations qualitatives menées au niveau européen⁶ concluent que beaucoup de jeunes sont désengagé·e·s politiquement car ils ne perçoivent pas l'influence de la politique sur leur vie.



L'enquête européenne a également listé différentes propositions afin d'améliorer, par des moyens virtuels, la relation entre les jeunes et les représentant·e·s politiques ainsi qu'avec la prise de décision politique. L'action jugée la plus utile est **une meilleure connaissance des sites web et des plateformes numériques qui peuvent être utilisés pour contribuer à la prise de décision politique**. En effet, **77,6%** des jeunes trouvent cette connaissance très utile (50,2%) et utile (27,4%). La deuxième action à mener est **l'amélioration de l'accès à un site web sur l'UE adapté aux jeunes**, puisqu'au total, **68%** des répondant·e·s pensent qu'il s'agit d'un moyen très utile (40,9%) et utile (27%) de se connecter aux élus politiques et au processus politique.

6

Moxon, D.,
Pantea, M., 8th
Cycle Of The EU
Youth Dialogue,
Qualitative
Consultation
Report - Youth for
Europe, Europe
for youth: space
and participation
for all, Lisbon.
Instituto
Português do
Desporto e
Juventude, 2021,
disponible [ici](#).

LE FORMAT DE L'INFORMATION

Par ailleurs, l'information disponible est souvent difficile à appréhender car produite par des adultes, et dans la plupart des cas, empreinte de jargon (qui utilise parfois abusivement la langue anglaise, notamment pour l'information relatant des matières européennes ou internationales). En bref, elle est inadaptée aux jeunes et à leurs codes. À travers l'enquête européenne, **44,1%** des jeunes interrogé·e·s trouvent que les informations liées aux affaires publiques sont difficiles à comprendre et ne comprennent pas ou peu de quoi il s'agit. Les élu·e·s politiques interrogé·e·s à travers le *Festival de la Démocratie* considèrent que pour mieux prendre en compte les jeunes dans les décisions prises, elles·ils effectuent un travail de vulgarisation de leur fonction et des décisions prises, notamment à travers leur communication sur les réseaux sociaux. Cette mise en lumière du travail d'élue politique est importante, car elle renforce l'accès à l'information et la transparence liée à la fonction d'élue politique. De telles pratiques sont à encourager auprès des représentant·e·s politiques, à tous les niveaux de pouvoir en Belgique.

En outre, le format de l'information diffusée n'est pas adapté aux jeunes qui souffrent de déficiences auditives et/ou visuelles. Par conséquent, ces jeunes n'ont pas accès à l'information et sont davantage marginalisé·e·s.

À noter que ces différents constats ont lieu dans un contexte de surinformation, due notamment à la multiplication des canaux d'information et à l'information en continu. Ce trop-plein d'informations rend difficile le traitement qualitatif de chaque information.

LES LIEUX D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION

Le manque d'espaces de participation est le deuxième résultat clé des consultations qualitatives réalisées dans le cadre du *Festival de la démocratie*. En effet, pour les jeunes, pouvoir s'exprimer dans les débats publics et développer son esprit critique en tant que jeune citoyen·ne est essentiel. À travers l'enquête européenne, **93,3%** des jeunes interrogé·e·s veulent davantage pouvoir développer leur esprit critique dans les cours scolaires (73% dans une large mesure et 20,3% dans une certaine mesure).

■ L'ÉCOLE

Au vu de la complexité institutionnelle belge et de la méconnaissance des jeunes concernant les idéologies politiques, l'école peut avoir un rôle à jouer en améliorant l'éducation à la citoyenneté et à la politique. La matière concernant le fonctionnement du système politique européen doit également être renforcée. Ce niveau de pouvoir est souvent mal connu et mal compris par les jeunes, or 70 à 80% des politiques menées découlent des décisions prises au niveau européen.



Cette éducation est d'autant plus importante dans le cadre de **l'abaissement du droit de vote à 16 ans pour les élections européennes**, qui sera d'application dès les élections de 2024 ! Il est urgent d'éduquer les jeunes concerné·e·s par ce droit de vote dès aujourd'hui pour assurer leur appropriation éclairée de ce droit. Lors de l'événement *"l'Europe t'écoute!"*, les jeunes présent·e·s ont rédigé la recommandation suivante: "Créer un cursus scolaire sur les matières européennes, notamment sur l'intérêt de voter au niveau européen. Les États membres pourront choisir de l'intégrer dans leurs cursus".

Le renforcement de cette éducation politique créerait plus de transparence, aidant ainsi les jeunes à mieux comprendre le fonctionnement du système démocratique et celui des mécanismes de participation et de représentation, ainsi qu'à voir comment (et par qui) leurs intérêts sont représentés. À travers l'enquête européenne, seulement **24.04%** des jeunes interrogé·e·s estiment avoir un très bon niveau d'éducation politique et **70%** estiment que **recevoir une meilleure éducation à la citoyenneté dans les écoles est l'un des moyens les plus importants pour que les jeunes aient davantage d'influence sur les politiques publiques et sur les processus de décisions**. Assurer une éducation à la philosophie et à la citoyenneté de qualité et égale pour tou·te·s les élèves permettrait de garantir l'égalité de l'accès à la participation citoyenne.

Par ailleurs, l'école ne peut fonctionner en vase clos, isolée du monde. Pour former des citoyen·ne·s de demain, l'école doit devenir le creuset d'une éducation citoyenne favorisant l'implication et l'engagement de chacun·e et mobilisant des méthodes pédagogiques innovantes. De nombreux acteurs d'éducation permanente, notamment ceux faisant partie du Secteur Jeunesse, offrent des animations pédagogiques spécifiques et complémentaires au cursus scolaire. Les écoles ne doivent donc pas hésiter à créer des partenariats ponctuels ou pérennes avec les acteurs du secteur.

La place des jeunes à l'école :

Dès le plus jeune âge, les enfants doivent la plupart du temps écouter et obéir aux leçons de leurs parents et professeur·e·s. Les élèves sont peu souvent amené·e·s à être acteurs et actrices de leur apprentissage et à prendre la parole devant leur classe. Elles·ils sont la plupart du temps réduit·e·s à un rôle assez passif. Pourtant l'école a aussi pour mission de développer l'esprit critique des jeunes et de les outiller pour pouvoir construire un avis éclairé sur les sujets de société et prendre une place au sein de la société. L'école doit éduquer à la citoyenneté active et former des CRACS (Citoyen·ne Responsable Actif·ve Critique et Solidaire). Au travers de ses cours, l'école doit inclure davantage et de manière transversale l'apprentissage des compétences nécessaires à la tenue d'un débat, à l'expression de ses propres idées et à la construction d'arguments. Il s'agit d'apprendre l'écoute active, le respect et d'autres compétences de base (ou soft skills) nécessaires à cet exercice citoyen. Enfin, cette éducation doit également se traduire par une mise en pratique fréquente des compétences acquises, à travers la tenue de véritables débats.

Pour finir, l'école doit aussi permettre à ses élèves de participer aux décisions prises en son sein, concernant son fonctionnement interne mais aussi les



7

**Wallonie-
Bruxelles
Enseignement,**
*Qu'est-ce qu'un
Conseil de
participation?,
article disponible
[ici](#).*

8

**Wallonie-
Bruxelles
Enseignement,**
*Délégués
d'élèves, article
disponible [ici](#).*

9

LeSoir.be,
*Enseignement
secondaire:
des jeunes
engagés, mais
pas représentés,
mis en ligne
le 02/09/2021,
disponible [ici](#).*



valeurs qu'elle promeut. Pour ce faire, il existe deux organes qui incluent les élèves aux décisions. Le décret de 1998⁷ impose l'existence d'un **Conseil de participation** dans chaque entité scolaire. Cet organe de co-décision permet aux étudiant·e·s de participer aux prises de décisions au sein de l'école. Le décret du 12 janvier 2007 relatif au renforcement de l'éducation à la citoyenneté responsable⁸, prévoit également un **Conseil des élèves**, composé des délégués de classe. Selon ce décret, cet organe est un *espace de parole destiné à analyser des problèmes relatifs à l'école ou à certaines classes*. Il a pour mission de *relayer les questions et les propositions des élèves au sujet de la vie de l'école auprès du Conseil de participation*. Néanmoins, dans un article du Soir.be⁹, le Comité des Elèves Francophones (CEF) s'est montré critique à l'égard de ces deux espaces. Le coordinateur du CEF a indiqué que *«selon les écoles, le champ d'action des élèves va être plus ou moins grand (...) Au niveau politique, les élèves du secondaire ne sont même pas représentés.»* Par ailleurs, des structures de jeunesse, telles que Jeune et Citoyen, ont pour mission de soutenir les institutions scolaires dans la mise en place d'espaces de participation avec les élèves en leur sein.

■ LES MÉDIAS

À l'heure actuelle, les médias traditionnels rencontrent un certain manque d'intérêt, voire une défiance de la part des jeunes car ils ne correspondent plus à leurs codes. En effet, les médias ne s'interrogent pas suffisamment sur la façon de communiquer l'information lorsqu'elle est destinée aux jeunes, pour pouvoir les intéresser. Ces dernier·ère·s préfèrent s'informer sur Internet, via les réseaux sociaux ou des moteurs de recherche. L'avantage est qu'on y trouve de multiples informations adressées aux jeunes. Cependant, celles-ci peuvent être fausses (fakes news) car non vérifiées. Les jeunes s'informent notamment auprès d'influenceurs et influenceuses, qui adaptent le ton de l'information à leur public, mais sans être toujours fiables sur le fond. En effet, ces influenceur·euse·s ne sont pas soumis·e·s aux règles de déontologie journalistique, ce qui diminue la qualité de l'information diffusée et elles·ils peuvent parfois relayer des informations non vérifiées. Comme annoncé précédemment, de plus en plus de jeunes prennent conscience de ce danger et doutent de la qualité de l'information disponible. **43,4%** des participants à l'enquête européenne considèrent que les informations liées aux affaires publiques ne sont pas dignes de confiance, voire totalement indignes de confiance.

En outre, la diffusion d'informations sur des plateformes numériques peut s'avérer exclusive pour celles et ceux qui n'ont pas accès ou un accès limité aux outils et réseaux en ligne, en raison d'un manque de matériel informatique et/ou de connexion Internet, mais aussi d'un manque de compétences numériques.

La place des jeunes dans les médias :

Celle-ci est limitée : les jeunes sont très peu présent·e·s dans les médias traditionnels pour produire ou diffuser des informations. Cette absence de jeunes dans les médias accentue le problème d'inadaptation de l'information pour les jeunes, ce qui les éloigne davantage des médias traditionnels.



10

Ministère de la Communauté française,
Décret fixant les conditions d'agrément et d'octroi de subventions aux organisations de jeunesse, 26 mars 2009, disponible [ici](#).

LE PARCOURS DE VIE, EN DEHORS DE L'ÉDUCATION FORMELLE

Les jeunes apprennent et s'informent aussi en dehors de l'école et des médias, tout au long de leur vie, au travers des milieux qu'ils fréquentent. L'information et l'éducation obtenues à travers leur participation à différentes initiatives et/ou leur engagement bénévole au sein du secteur jeunesse et de mobilisations pour des enjeux sociétaux jouent un rôle essentiel.

Ces formes d'éducation en dehors de l'enseignement formel doivent être (re) considérées comme des moyens incontournables pour développer la citoyenneté des jeunes en donnant au «C» de CRACS une réelle dimension concrète, construite autour des notions de droits et de devoirs. **Une des mesures les plus choisies par les répondant·e·s de l'enquête européenne afin de renforcer la participation des jeunes correspond au renforcement du rôle des organisations de jeunesse dans la politique** (52,4% pensent que c'est très important et 4,1% supplémentaires pensent que c'est assez important). Ainsi, il est nécessaire de refinancer les organisations (notamment le Secteur jeunesse) qui ont dans leurs missions l'éducation permanente et/ou informelle et de renforcer leur visibilité, pour augmenter l'accès des jeunes à ce type d'organisations et garantir ainsi leur accès à l'information liée à la citoyenneté active.

La place des jeunes dans les structures de jeunesse :

A travers leur engagement bénévole dans une association, une organisation, un mouvement de jeunesse ou encore une maison de jeunes, les jeunes s'informent et apprennent des compétences nécessaires pour participer activement, en tant que citoyen·ne·s. Par leurs actions, elles-ils participent à toutes les étapes des projets menés (par et pour les jeunes) au sein de la structure de jeunesse en question. Par ailleurs, pour permettre aux jeunes d'aller plus loin dans leur engagement, la majorité de ces structures leur permettent de s'investir dans leurs organes de gestion, au sein de l'Assemblée générale ou du Conseil d'Administration, par exemple. Par décret¹⁰, les organisations de jeunesse ont l'obligation d'assurer la présence d'au moins 2/3 de personnes physiques de moins de 35 ans dans les organes de gestion. Faire partie d'un organe de gestion permet d'apprendre un certain nombre de compétences (savoir-faire et savoir être) que les jeunes pourront utiliser plus tard, dans d'autres circonstances. Mettre en œuvre ce genre de conditions au sein d'organes de gestion augmente indéniablement les chances des jeunes à siéger au sein de telles instances.

LES ÉCHANGES INTERCULTURELS

A travers son parcours scolaire, des associations ou encore en tant que jeune diplômé·e, il existe des opportunités d'échanges, en Belgique et à l'étranger, dédiés aux jeunes. A titre d'exemple, le Bureau International Jeunesse est le service qui met en place les programmes internationaux destinés aux jeunes de Wallonie et de Bruxelles en dehors du cadre scolaire. Ces programmes ont pour objectif de construire des échanges interculturels et de développer des valeurs importantes pour devenir un·e CRACS, telles que la tolérance,



la solidarité, l'ouverture d'esprit, le respect ou encore la curiosité. Ces échanges sont garantis à travers certains programmes européens, dont le programme Erasmus + consacré aux étudiant·e·s du supérieur, ou encore celui du Corps européen de solidarité. En Belgique, le programme Bel'J permet de découvrir les Communautés flamande et germanophone grâce à un projet de volontariat, ou encore un échange de jeunes. A l'heure du repli identitaire et du foisonnement des idées populistes, la mobilité des jeunes doit être soutenue et favorisée, notamment en assouplissant les conditions d'accès aux programmes et en garantissant un financement spécifique pour les jeunes en difficulté financière. Toutes ces initiatives permettent d'aller à la rencontre de l'Autre, en Belgique ou à l'étranger, de dépasser la fameuse "bulle de filtre" qui enferme dans un monde vidé d'opinions contraires, ce qui est nécessaire pour développer l'esprit critique. Au-delà de renforcer ce type d'initiatives qui favorisent les rencontres et créent des échanges, il faut également en créer de nouvelles, afin de modifier en profondeur notre culture de la participation.

Au niveau européen, les jeunes participant·e·s de *l'Europe t'écoute!* ont proposé d'étendre le programme Erasmus + aux 5ème et 6ème secondaires et le développement de nouveaux projets de mobilité pour les 5ème et 6ème primaire et dans le secondaire. Par ailleurs, afin de renforcer la visibilité de ces initiatives, ces derniers ont également formulé la recommandation suivante : "Encourager et financer la création d'un média européen de contenu éducatif et d'informations qui a pour objectif de promouvoir les projets de mobilité transeuropéens et consacrés aux jeunes. Celui-ci serait disponible dans toutes les langues européennes et sur différentes plateformes. Le contenu serait cocréé par des jeunes et serait « orienté » jeunes."



4. LES MÉCANISMES DE PARTICIPATION FORMELLE

Comme on l'a vu au chapitre précédent, participer et s'engager dans la société demande en premier lieu de disposer de l'information nécessaire pour comprendre les enjeux et le fonctionnement de notre société. Toutefois, les jeunes veulent aussi avoir un impact sur les politiques, pouvoir donner leur avis, voire être intégré·e·s aux processus décisionnels. Quelques chiffres de l'enquête européenne illustrent ce constat:

- › Seuls **7,2%** des répondant·e·s (soit moins d'1 jeune sur 10) estiment qu'ils·elles ont la possibilité d'avoir un impact concret sur les enjeux sociétaux.
- › Inversement, **65,6 %** des jeunes estiment qu'elles·ils ne peuvent pas du tout (24,8%) ou pas beaucoup (40,8%) influencer les sujets qui font l'objet de débats publics ou politiques.
- › **76%** des jeunes interrogé·e·s estiment qu'elles·ils n'ont aucune (33,6%) ou peu (42,4%) d'influence sur les décisions politiques (pouvoir de décision).

Plus spécifiquement, **61,9%** des jeunes interrogé·e·s estiment ne pas être en mesure de faire entendre leur voix concernant l'Avenir de l'Europe ou l'être peu et **68,7%** des jeunes ont déclaré ne pas pouvoir faire entendre leur voix à propos de la gestion de la crise du COVID-19.

La crise de confiance entre les jeunes et les élu·e·s politiques, évoquée au précédent chapitre, est multifactorielle. Le déficit d'accès à l'information constitue certes un des fondements de cette crise, mais il ne faut pas négliger pour autant le problème de l'accès aux espaces de participation et de décision ! C'est pourquoi les jeunes plaident pour un renforcement de l'accès aux mécanismes de démocratie directe et participative, spécifiquement en vue d'intégrer les jeunes. Ils·elles souhaitent être inclu·se·s dans la construction des politiques qui les concernent. Quelques exemples de mécanismes de démocratie participative existants peuvent être abordés succinctement.

LE DROIT DE PÉTITION

Primo, il existe un droit de pétition. En Wallonie, si une pétition obtient 1000 contributions, les auteur·e·s de la pétition, ou les signataires désigné·e·s à cette fin, doivent être entendu·e·s par la commission parlementaire compétente. Ce droit existe également pour la Région bruxelloise. Cet outil est malheureusement peu connu du grand public. Au niveau fédéral, le nombre de signatures exigé est, quant à lui, beaucoup plus élevé (25.000 signatures). Pour finir, au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, il est possible de déposer une pétition au Parlement mais il n'existe en revanche pas de droit d'être entendu, alors que



ce niveau de pouvoir est notamment compétent sur les questions relatives à la Jeunesse. À noter qu'un tel mécanisme existe au niveau européen, sous l'appellation d'**initiative citoyenne européenne**. Les conditions à remplir pour que l'initiative soit prise en considération par la Commission européenne sont strictes. Il faut recueillir un million de signatures de citoyen·ne·s résidant dans au moins sept pays de l'UE. À cela s'ajoute le fait que le projet doit être initié par un groupe d'organisateur·ices composé d'au moins 7 citoyens·ne·s de l'UE vivant dans 7 pays différents.

LE DROIT DE VOTE À 16 ANS

Secundo, l'âge du droit de vote à 16 ans aux élections européennes, qui figure dans l'accord de gouvernement Vivaldi, fait également partie des mécanismes de participation formelle.

L'enquête européenne a fourni aux répondants un ensemble de mesures les plus fréquemment discutées afin de renforcer la participation des jeunes. La mesure **la moins importante** aux yeux des répondants est **le changement institutionnel pour que les jeunes puissent voter à 16 ans**. Seulement 19,8% d'entre eux pensent qu'elle est très importante et 17,2% qu'elle est assez importante. D'autre part, presque **la moitié des jeunes** (45,5%) pensent que ce droit est très peu (30,4%) ou assez peu (15,1%) important.

Le Forum des Jeunes a déjà eu l'occasion, à la fin de l'année 2015, d'exprimer un avis officiel nuancé sur la question du droit de vote à 16 ans en Belgique. Dans celui-ci, une consultation auprès de 1046 jeunes révélait que **79%** d'entre elles-eux ne souhaitaient pas voir la majorité électorale abaissée. Que ce soit dans les réponses des jeunes contre ou en faveur de cet abaissement, une recommandation massive émergeait, celle de la nécessité de former, éduquer, sensibiliser les jeunes aux enjeux de ce vote et à la politique. Le communiqué de presse du Forum publié en octobre 2020¹¹ rappelle cette position.

LA CONFÉRENCE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE

Tertio, la Conférence sur l'Avenir de l'Europe offre également des espaces de participation aux citoyens. En effet, cette Conférence prévoit l'organisation de sessions plénières, composées de citoyen·ne·s tiré·e·s au sort et de parlementaires, qui produiront des propositions. Les jeunes sont le cœur de cible de cette Conférence: les quatre panels de citoyens organisés doivent être composés à un tiers de jeunes de moins de 25 ans. Par ailleurs, une plateforme numérique générale de consultation a également été mise en œuvre afin de récolter l'avis de tous les citoyens européens. Cependant, à l'heure où nous écrivons cet Avis, cette plateforme n'a recueilli que 22.500 réponses.

11

Forum des Jeunes, Communiqué de presse, Droit de vote à 16 ans pour les élections européennes: oui ! Mais pas sans former et sensibiliser les jeunes !, publié le 01/10/2020, disponible sur notre [site internet](#).



Ce nombre semble particulièrement bas, si nous le mettons en balance avec une population européenne de 447,7 millions (en date du 1er janvier 2020). De plus, il est intéressant de noter que seulement 15% des ces participants·e·s sont identifié·e·s comme des femmes (contre 60% d'hommes et 25% qui n'ont pas souhaité divulguer leur genre).

Le raccourcissement de la Conférence à cause de la pandémie, le manque de lisibilité du processus, et l'absence de finalités claires sont autant de problématiques laissant présager que cette Conférence pourrait bien ne pas aboutir à des changements notoires au sein des institutions européennes. Ce nouvel outil de démocratie participative est également mis en œuvre depuis peu au niveau régional en Belgique, à Bruxelles comme en Wallonie. Cependant, ces Commissions délibératives mixtes prévoient que la voix des citoyen·ne·s ne sera que consultative tandis que les parlementaires bénéficieront d'une voix délibérative (et donc décisionnelle) lors du vote sur les recommandations formulées.

Parmi les mesures les plus fréquemment discutées afin de renforcer la participation des jeunes, le premier élément qui a été choisi par **70%** des répondants est la **nécessité d'une plus grande sensibilisation ou conscience des représentant·e·s politiques pour les préoccupations des jeunes**. Pour finir, la **capacité des jeunes à participer aux réunions avec les représentant·e·s politiques**, lorsque des décisions importantes sont prises constitue une autre mesure très importante à mettre en place pour les jeunes (**56,5%** y sont favorables). Cet élément reflète l'importance de la consultation des jeunes lorsque des décisions importantes sont prises, ainsi que l'importance de la transparence en politique.

12

L'Observatoire International de la Démocratie Participative (OIDP), Le modèle Ostbelgien : un Conseil des citoyens à long terme combiné à des Assemblées de citoyens à court terme, **disponible [ici](#).**

13

C. Niessen, M. Reuchamps, Le dialogue citoyen permanent en Communauté germanophone, 43 p., 2019.

1^{ÈRE} MONDIALE CHEZ NOS VOISINS GERMANOPHONES : PERMANENTER BÜRGERDIALOG, UNE ASSEMBLÉE DÉLIBÉRATIVE CITOYENNE PERMANENTE¹²

Il s'agit d'un conseil citoyen permanent, dont les membres sont tirés au sort et qui peut initier des assemblées citoyennes ponctuelles, dont les membres sont également tirés au sort, et qui ont pour mission de délibérer et de formuler des recommandations sur un sujet particulier que le conseil citoyen leur a soumis. Au terme des délibérations, les recommandations émises sont discutées de façon conjointe entre les membres de l'assemblée citoyenne et les responsables politiques germanophones concernés. En principe, ces recommandations donnent ensuite lieu à des mesures adoptées par le Parlement ou par le gouvernement de la Communauté germanophone¹³. A noter que ces derniers ont la possibilité de refuser les recommandations proposées. Ils doivent cependant justifier leur décision. Ce processus existe depuis février 2019 et est connu sous le titre d'«Ostbelgien Modell ».

En décembre 2019, le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune (COCOM) ont introduit la faculté de créer des commissions délibératives

14

J. Vrydagh,
J. Bottin, M.
Reuchamps,
F. Bouhon, S.
Devillers & CRISP,
*Les commissions
délibératives
entre
parlementaires
et citoyens tirés
au sort au sein
des assemblées
bruxelloises, 2021.*

15

Parlement
francophone
bruxellois,
communiqué de
presse,
"24 octobre :
La commission
délibérative
consacrée au rôle
des citoyens en
temps de crise
adopte 22 recom-
mandations",
disponible [ici](#).

composées de députés et de citoyens tirés au sort. Deux Commissions délibératives mixtes ont été mises en place au Parlement de la région Bruxelloise concernant le sans-abrisme (2020) et de la 5G (2021). Suivant une logique similaire, l'Assemblée de la Commission communautaire française (COCOF), ou Parlement francophone bruxellois, a voté la possibilité de créer des commissions délibératives entre parlementaires et citoyen·ne·s tiré·e·s au sort¹⁴. Au Parlement francophone bruxellois, la première Commission délibérative a clôturé ses travaux en octobre 2021¹⁵ sur la question suivante: "Dans quelle mesure et de quelle manière les citoyennes et citoyens bruxellois envisagent-ils leur rôle dans la prévention, la communication, la gestion d'une crise et son évaluation ?" Il existe d'autres initiatives de panels citoyens un peu partout en Belgique, telles que "Préparons Bruxelles" de Bruxelles Environnement.

Établir des organes participatifs permanents spécifiquement à destination des jeunes doit être encouragé à tous les niveaux de pouvoir en Belgique.

LES BUDGETS PARTICIPATIFS

Quarto, le mécanisme de budgets participatifs est mis en œuvre dans différentes localités en Belgique et ailleurs dans le monde. Le budget est, comme dans tous les domaines, le levier central sur lequel repose l'élaboration des politiques publiques. Il est généralement laissé aux expert·e·s en finances. En donnant aux citoyen·ne·s le pouvoir de décider collectivement de l'allocation d'une partie des finances publiques, ce mécanisme remet les citoyen·ne·s au cœur de l'élaboration des politiques menées. Par ailleurs, il permet aux élu·e·s politiques de connaître les priorités et les besoins des citoyen·ne·s et augmente ainsi le dialogue entre citoyen·ne·s et élu·e·s. Pour ces raisons, en tant qu'outil de démocratie participative, il mérite d'être davantage mis en œuvre en Belgique.

LE FORUM DES JEUNES

Quinto, le rôle du Forum des Jeunes, le porte-parole officiel des jeunes âgé·e·s de 16 à 30 ans en Fédération Wallonie-Bruxelles, peut également être mentionné. Notre organisme met le principe "par les jeunes, pour les jeunes" au cœur de son action. En effet, toutes les activités du Forum sont co-crées par des jeunes et ses positions (Avis) découlent des consultations des jeunes. Par ces processus, le Forum remplit pleinement son rôle de reconnecter les jeunes à la chose publique, pour autant que le Forum soit consulté et que ses Avis soient pris en compte. Depuis son changement de fonctionnement et d'identité en janvier 2020, le Forum a publié de nombreux avis sur des sujets divers et variés (l'alimentation durable, le droit des femmes, etc.). Cependant, malgré son statut de représentant officiel, force est de constater que **le Forum des Jeunes est globalement peu consulté lors de l'élaboration de politiques publiques en Belgique francophone**. A noter qu'il existe d'autres organes de représentation de la jeunesse, notamment les organes de représentation des élèves et étudiant·e·s.

16

Forum des Jeunes, Avis officiel sur la mise en place d'une Conférence Interministérielle Jeunesse chargée d'élaborer un plan de soutien aux jeunes touchés par la crise du covid-19, disponible sur [notre site internet](#).

17

Conseil de la Jeunesse, Plaidoyer pour une stratégie jeunesse au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles 2018, disponible [ici](#).

Concernant le Forum des Jeunes, l'étendue de son champ d'action est à questionner. Aujourd'hui, cet organisme est principalement subsidié et reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cependant, les actions du Forum, ainsi que les avis rendus par ce dernier ne se limitent pas aux politiques menées en Fédération Wallonie-Bruxelles. Les compétences régionales (emploi, logement, transport, environnement ...) et fédérales (justice, sécurité sociale ...) concernent également les jeunes, et sont, à ce titre, au cœur de l'action du Forum. Cette réflexion constitue également la base sur laquelle s'appuie sa volonté d'instaurer une véritable **Stratégie Jeunesse en Belgique**, afin de mener des politiques cohérentes en faveur de la jeunesse, de manière transversale, à travers les différents niveaux de pouvoir et ministères dont les compétences concernent directement les jeunes (telles que l'emploi, le climat, l'enseignement, le logement, les droits des femmes, etc.).

En août 2021, le Forum des Jeunes a rendu un **Avis officiel**¹⁶, suite à une demande d'Avis de la Commission santé et de l'égalité des chances de la Chambre des représentants **sur une proposition de résolution visant la mise en place d'une Conférence Interministérielle (CIM) Jeunesse chargée d'élaborer un plan de soutien aux jeunes touchés par la crise du covid-19**. Une CIM Jeunesse est la première étape dans la construction d'une Stratégie Jeunesse transversale. Cet Avis rendu découle notamment du **plaidoyer**¹⁶ **du Conseil de la Jeunesse pour une Stratégie Jeunesse**, publié en 2018. Par ailleurs, le 24 novembre 2021, le CODECO (comité de concertation réunissant des ministres fédéraux, régionaux et communautaires afin de tenter de prévenir ou de régler les conflits d'intérêts et certains des conflits de compétence qui surviennent entre des composantes de l'État fédéral belge) a validé la création d'une Conférence interministérielle Jeunesse, à l'initiative de la Ministre de la Jeunesse, Mme. Glatigny, et du Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, M. Jeholet. Le Forum des Jeunes suivra avec attention la mise en place concrète de cette CIM Jeunesse. Pour finir, le **Mémoire "Être jeune en 2021"**, cité dans l'introduction de cet Avis, peut également servir de base pour l'élaboration de cette dernière.

Réflexion sur les mandats de participation de jeunes au sein d'instances nationales, ou internationales

Le Forum participe activement à la représentation des jeunes au niveau européen et onusien. Dans le cadre du programme UN Youth Delegates, quatre délégué·e·s sont sélectionné·e·s chaque année afin de porter la voix des jeunes en matière de climat, de biodiversité, de développement durable et de jeunesse auprès des Nations Unies. Ils ont ainsi l'occasion de participer à divers sommets internationaux tels que les COP climat et biodiversité, le Haut Forum politique de développement durable ou encore l'Assemblée Générale des Nations Unies. Au niveau européen, le Forum des Jeunes met en œuvre le programme du Dialogue Jeunesse.

Zoom sur le Dialogue Jeunesse européen !

Dans le cadre du Dialogue Jeunesse, qui a été présenté au chapitre 2 de cet Avis, les résultats des consultations menées en Belgique francophone ont été présentés lors des trois Conférences européennes de la Jeunesse





punctuant le cycle de 18 mois de ce mandat européen. Bien qu'offrant un espace de discussion transnational entre jeunes délégué·e·s, ce mécanisme européen est toutefois critiquable. Les résultats discutés au niveau européen sont adoptés consensuellement, ce qui conduit à l'élaboration d'un rapport reposant sur le principe du "plus petit dénominateur commun". Il convient également de rappeler que la jeunesse fait partie du domaine d'action des États. Toute harmonisation de la législation des États membres est exclue. Cette politique de jeunesse européenne, cantonnée à une simple "compétence d'appui", peine à infléchir les orientations politiques prises au niveau de chaque Etat-membre de l'Union.

LA REPRÉSENTATION POLITIQUE DES JEUNES

Enfin, la représentation politique des jeunes pose également question. Selon un rapport¹⁸ de l'Union Interparlementaire (l'organisation mondiale des parlements nationaux), en 2018, seuls **2%** des parlementaires de la Chambre ont moins de 30 ans. A titre de comparaison, les assemblées norvégienne et suédoise sont composées de respectivement 13,61% et 12,32% de jeunes de moins de 30 ans. Malheureusement, il est impossible de faire une comparaison avec les parlements belges. En effet, après une demande auprès du SPF Intérieur et du CRISP, les statistiques concernant l'âge des parlementaires belges n'existent tout simplement pas. Bien que la représentation formelle ne soit pas le seul moyen de participer aux enjeux publics, la présence réduite des jeunes au sein des instances parlementaires est digne de préoccupation.

Les jeunes élu·e·s politiques interviewé·e·s dans le cadre du Festival de la Démocratie ont souvent exprimé deux réalités inhérentes au fait d'être jeune en politique. Premièrement, ils évaluent l'impact d'une mesure sur elles et eux-mêmes (et donc sur les jeunes de manière générale) avant de prendre une décision. Deuxièmement, ils accèdent plus facilement, par rapport aux autres élu·e·s, à des retours de terrain de la part de jeunes et à leur réalité, car ils forment leur entourage proche. Ces deux avantages démontrent le fait que le nombre de jeunes présent·e·s dans les assemblées démocratiques a une importance et un impact sur les décisions prises. Pour finir, les jeunes élu·e·s politiques interrogé·e·s ont également mentionné la plus-value de l'intergénérationnel dans les espaces de prise de décisions. En effet, les jeunes rencontré·e·s désirent impliquer les autres générations et créer des synergies pour mener ensemble des politiques novatrices, favorables à tou·te·s et construire ainsi une société plus inclusive.

Par ailleurs, les **organisations de jeunesse politiques** (Jeunes socialistes, Jeunes MR, Ecolo J', DéFI Jeunes, Jeunes cdH) renforcent également le lien entre les jeunes citoyen·ne·s et le monde politique. Ce sont des espaces de participation politique à destination des jeunes. Ces dernier·ère·s, en y adhérant, peuvent obtenir de l'information politique, rencontrer des élu·e·s et acquérir des compétences liées au fonctionnement de notre système politique.

Sénat belge,
Rapport
d'information
sur la nécessaire
modernisation
de notre système
démocratique
en complétant
la démocratie
représentative
par une
participation
accrue des
citoyens dans la
prise de décisions
aux différents
niveaux de
pouvoir ainsi
qu'au sein de la
société, **31 mai
2021, disponible
[ici](#).**

RAPPORT D'INFORMATION DU SÉNAT SUR LA NÉCESSAIRE MODERNISATION DE NOTRE SYSTÈME DÉMOCRATIQUE EN COMPLÉTANT LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE PAR UNE PARTICIPATION ACCRUE DES CITOYENS DANS LA PRISE DE DÉCISIONS

De ce rapport daté de mai 2021¹⁹ résultent 57 propositions concrètes dont certaines sont identiques à celles présentées dans cet Avis, notamment :

- › **(17) Le droit de pétition** : “que les données requises soient diffusées sur une plus grande échelle parmi la population, notamment à l'aide des nouveaux outils numériques, comme les plateformes numériques de cocréation, afin de rendre ce droit plus effectif et à terme d'augmenter la fréquence de son utilisation.”
- › **(15) Les budgets participatifs** : “la mise en place à court terme aux niveaux locaux et supra-locaux d'un budget citoyen”.
- › **(10) Commissions délibératives mixtes** : “composées à la fois de parlementaires et de citoyens tirés au sort”.
- › **(34) Transparence et suivi** : Le Sénat demande de donner au citoyen un bon feed-back des décisions politiques, en particulier à l'issue d'un processus de participation citoyenne.
- › **(48) Éducation aux médias** : Le Sénat demande que la lutte contre la désinformation et les risques associés pour la démocratie, ainsi que le développement d'une politique d'éducation aux médias soient toujours plus intensifiés.
- › **(56) Mobilité** : Le Sénat demande de stimuler les opportunités sociales et le sens civique des citoyens au maximum par le lancement d'expériences participatives sur une petite échelle, et ce, par le biais de l'enseignement, des pouvoirs locaux, de la société civile et du travail collaboratif entre citoyens.
- › **(57) Éducation à la citoyenneté** : Le Sénat demande d'investir toujours plus dans l'éducation à la citoyenneté. Il s'agit notamment de soutenir davantage les projets qui améliorent la compréhension, la sensibilisation et l'apprentissage de cette même citoyenneté.

À travers ces quelques exemples d'outils de participation directe “top down”, à l'exception du Forum des Jeunes, nous pouvons observer que leur mise en œuvre et leur utilisation concrète par les jeunes en particulier ne sont ni efficaces, ni performantes parce qu'ils ne sont pas inclusifs ni adaptés à tous les jeunes, dans leur diversité. Ces faiblesses s'expliquent par le fait que ces mécanismes n'intègrent pas les jeunes dans leur construction, en amont, et qu'ils ne sont pas diffusés de manière adaptée auprès des jeunes. C'est pourquoi, aujourd'hui, les opportunités existantes de participation peinent à répondre à leurs besoins. Elles s'inscrivent dans une vision descendante (ou “top-down”) et formelle de la participation, et ne prennent que trop peu appui sur l'expertise des différentes associations en contact avec la jeunesse. De plus, ces mécanismes ne s'adressent pas spécifiquement à la jeune génération, et souffrent d'un manque cruel de publicité.

Afin d'améliorer la mise en œuvre concrète de ces mesures, le Forum des Jeunes propose donc d'impliquer directement les jeunes dans la construction de ces mécanismes de participation formelle. Les associations en lien avec la jeunesse sont également des acteurs-clés, dont l'expertise doit être prise en considération lorsque des outils participatifs sont élaborés. Enfin, il est nécessaire d'avoir à l'esprit que pour que la participation touche le plus grand nombre de jeunes, la communication doit être coconstruite avec eux.

5. LA PARTICIPATION INFORMELLE



20

Gouvernement wallon, Rapport "Get Up Wallonia", avril 2021, page 22, disponible [ici](#).

Outre la participation formelle, il convient d'aborder également la participation informelle, qui prend place en dehors des mécanismes prévus par les autorités publiques. **L'engagement associatif des jeunes, le militantisme, les manifestations** sont des illustrations de ce concept.

Comme dit précédemment, malgré la crise sanitaire, l'engagement de la jeunesse ne faiblit pas. Par ailleurs, le fait de **participer de manière informelle convient parfois mieux aux jeunes, car ce type d'engagement est souvent plus ouvert, diversifié, inclusif, bref, plus adapté aux jeunes et à leur réalité**. En effet, beaucoup de jeunes s'engagent au quotidien soit de manière individuelle, pour une cause qu'elles-ils voulaient défendre ou soutenir, soit au travers d'associations, telles que le Forum des Jeunes, afin d'agir collectivement et de faire entendre leur voix. Comme évoqué précédemment, rares sont les structures de jeunesse ou les acteurs de la société civile qui ont été consultés lors de l'élaboration des mesures de lutte contre le coronavirus. Cette absence d'écoute durant la pandémie est révélatrice d'un phénomène plus profond. En effet, ce type de participation est peu pris en compte au sein du monde politique.

Dès lors, le Forum met l'accent sur la **prise en compte nécessaire des mobilisations et des autres types de participation ascendante (ou "bottom up") des jeunes lorsque des politiques publiques sont conçues**. La participation formelle et la participation informelle ne doivent pas être hiérarchisées : elles sont complémentaires. Ce n'est pas parce qu'une méthode de participation ne s'inscrit pas dans le fonctionnement institutionnel traditionnel qu'elle doit être considérée comme moins légitime. Cette problématique est très justement décrite dans le rapport de Get-Up Wallonia : nous faisons face à *"la limite d'un modèle de gouvernance insuffisamment attentif aux demandes de participation des groupes les plus dynamiques de la population, et particulièrement des jeunes"*²⁰.

6. LES FREINS À LA PARTICIPATION

21

CODE, *La participation des enfants, parlons-en !* pages 9 et 11, 2020, étude disponible [ici](#).

22

Wallonie.be, *Droit à la participation citoyenne & démocratique*, disponible sur ce [site internet](#).

23

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), *Convention relative aux droits de l'enfant, ratification et adhésion par l'Assemblée générale dans sa résolution 44/25 du 20 novembre 1989*, disponible [ici](#).

LE DROIT À LA PARTICIPATION DANS LA LOI²¹

Le Forum des Jeunes représente les jeunes âgé·e·s entre 16 et 30 ans. Certain·e·s sont donc considéré·e·s comme des enfants aux yeux de la loi, d'autres comme des adultes. Pour cette raison, les articles cités ci-dessous concernent ces deux publics:

L'article 21 de la **Déclaration universelle des droits de l'homme**²² prévoit le droit de prendre part à la direction des affaires publiques, droit de vote et d'éligibilité.

L'article 12 de la **Convention Internationale des droits de l'enfant (CIDE)** établit le droit à la participation dans le paragraphe suivant «1. Les États parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité».

L'article 24, § 1er, de la **Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne** proclame formellement le droit de participation des mineur·e·s : « Les enfants ont droit à la protection et aux soins nécessaires à leur bien-être. Ils peuvent exprimer leur opinion librement. Celle-ci est prise en considération pour les sujets qui les concernent, en fonction de leur âge et de leur maturité. »

En 2008, la protection du droit de l'enfant à être entendu·e s'est consolidée en **Belgique** grâce à l'adoption de l'article 22bis, alinéa 2, de la **Constitution** : « *Chaque enfant a le droit de s'exprimer sur toute question qui le concerne ; son opinion est prise en considération, eu égard à son âge et à son discernement* ».

Malgré l'inscription du droit à la participation dans des Conventions et chartes et l'existence de mesures participatives, il faut se rendre à l'évidence: **les jeunes ont très peu souvent l'occasion d'exercer ce droit**, celui de donner leurs avis et de participer à un projet, en collaboration avec d'autres jeunes ou des adultes. Pour cette raison, il ne suffit pas d'offrir un espace de participation à des jeunes et d'attendre d'elles et eux le résultat souhaité. En effet, souvent pointé·e·s du doigt, assez critiques à l'égard des politiques, privé·e·s d'une participation citoyenne concertée, les jeunes manifestent parfois une forme de découragement, dévaluant leur propre possibilité d'action (auto-sabotage).



LES INÉGALITÉS SOCIALES INFLUENCENT L'ACCÈS À L'INFORMATION ET LA PARTICIPATION DES JEUNES

Résumé des rencontres avec le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP) et avec des médias d'info youth-friendly

› S'informer :

Tout·e·s les jeunes sont en demande d'informations. Les compétences nécessaires pour recevoir, comprendre et analyser une information est moins une question d'âge qu'une question de milieu socio-économique. Les individus issus d'un milieu socioéconomique favorisé ont tendance à recevoir davantage d'informations par leur environnement et leurs réseaux et ainsi à mieux connaître les différentes sources d'informations existantes. Ils sont poussés à se montrer curieux, et à vouloir obtenir différents points de vue. Par ailleurs, la problématique de la fracture numérique agit également davantage dans les milieux les plus précarisés.

› Participer :

Les jeunes issu·e·s de milieux sociaux favorisés ont la force et l'avantage d'être reconnu·e·s dans les milieux les plus communs de la société. Ces jeunes sont donc spontanément, a priori, les plus à l'aise (et donc en plus grand nombre) quand il s'agit de participer, de prendre la parole en public, à l'école, dans les médias, etc. Dès lors, elles·ils sont dominant·e·s dans ce qu'elles·ils veulent faire passer comme message (et dans la forme utilisée).

Afin de récolter la parole de l'ensemble des jeunes et de les faire participer, il faut donc accorder davantage de temps à celles et ceux issu·e·s des milieux les plus oubliés. Ce n'est pas une question de compétences mais c'est dû au fait qu'elles·ils n'ont pas eu les mêmes occasions, au cours de leur vie, de donner leur avis, de débattre avec d'autres, en public, etc. Ces jeunes n'ont pas de raison de le faire, puisqu'on ne les reconnaît pas comme des personnes ayant des choses à dire. La participation de ces jeunes provenant de milieux précaires nécessite donc plus de temps afin de pouvoir "rattraper le temps perdu", le temps qu'elles·ils n'ont pas eu pour s'exercer à la participation. Pour finir, il est impératif de respecter ce qu'elles·ils ont envie de dire, sans l'instrumentaliser.

En résumé, Il faut réduire les inégalités existantes partout, notamment entre les écoles, pour que chaque jeune puisse acquérir les connaissances et compétences de base nécessaires afin d'appréhender le monde qui l'entoure et y prendre part activement.





RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE EUROPÉENNE CONCERNANT LES MESURES À METTRE EN PLACE AFIN DE PERMETTRE AUX JEUNES AVEC MOINS D'OPPORTUNITÉS DE PARTICIPER AUX PROCESSUS DE DÉCISION :

La mesure la plus appréciée par les répondant·e·s (**86,2%**), est de s'assurer que les événements avec des élu·e·s politiques soient accessibles à toutes et tous, y compris aux jeunes ayant moins d'opportunités. Ensuite figure la responsabilité et l'obligation de rendre des comptes de la part des représentant·e·s politiques à l'électorat. Cette obligation pourrait créer une pression et obliger les élu·e·s à prouver leur bilan. **84,5%**, soit une large majorité des répondant·e·s, pense que c'est une mesure importante (53,6% dans une large mesure et 30,9% dans une certaine mesure). Pour finir, organiser des rencontres dédiées à des jeunes provenant de milieux défavorisés avec des élu·e·s politiques (**80%**) et accroître la numérisation des activités de dialogue européen avec des jeunes (**82%**), comme le Dialogue Jeunesse, sont aussi des mesures considérées comme importantes. Les activités de rencontre en ligne et en présentiel qui réunissent les élu·e·s politiques et les jeunes ayant moins d'opportunités devraient donc figurer en tête de liste des initiatives visant à améliorer la participation de tou·te·s les jeunes, dans leur diversité, aux processus de décision.



Il est aujourd'hui vital **de (ré)apprendre à débattre, à réfléchir sur nos conditions de vie et ainsi à développer notre esprit critique** dès le plus jeune âge. Il est naïf de demander à des jeunes de s'exprimer en public, de débattre et de les faire participer à un projet collectivement si elles·ils n'ont pas bénéficié, au préalable, d'un **apprentissage nécessaire à la réalisation de cet exercice citoyen**. La volonté de rejoindre un groupe afin de faire bouger les lignes ne peut naître que si la société entière, notamment à travers l'éducation, l'encourage avec force, et forme les jeunes à exercer leur pouvoir citoyen ! Il faut à la fois veiller à **rencontrer les conditions pratiques de la participation** (disposer des moyens de se déplacer, avoir du temps disponible, etc.) et veiller à **satisfaire des besoins d'ordre psychologique**, liés aux représentations que les jeunes ont d'eux-mêmes et des autres. Des freins tels que le manque de confiance en soi, l'auto-sabotage, le paternalisme des adultes font que les jeunes ne veulent parfois tout simplement pas participer car elles·ils ont perdu toute confiance ou n'ont pas le temps ou l'envie. Il faut aussi respecter cela.

Néanmoins, si les jeunes montrent l'intérêt de participer, il est possible de travailler sur ces freins. Ainsi, le chapitre suivant donne quelques indications afin d'assurer que les conditions de la participation des jeunes soient garanties à travers la mise en œuvre de processus participatifs. L'objectif de ce chapitre est que les jeunes puissent effectivement prendre part à de tels processus.



7. LES CONDITIONS DE LA PARTICIPATION

Faire participer les jeunes ne s'improvise pas et nécessite une véritable méthodologie. Pour la construire, l'échelle de la participation de Haart, adaptée par Fletcher²⁴ constitue une référence.

24

Conseil de l'Europe, *Citizenship and Participation*, article disponible [ici](#).

ÉCHELLE DE LA VOIX DES JEUNES



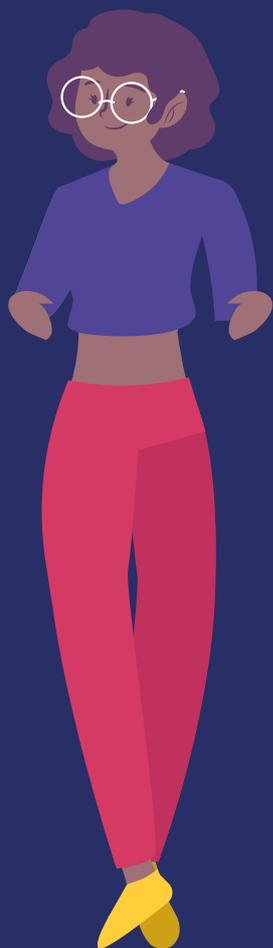
- › Équité jeunes/adultes
- › Direction entièrement assumés par les jeunes
- › Égalité jeunes/adultes
- › Consultation des jeunes
- › Information des jeunes
- › Participation symbolique
- › Participation décorative
- › Manipulation

Adapté par Adam Fletcher en 2011 à partir du travail de Roger Hart et autres, 1994.

Il est évident qu'il faut proscrire les trois premiers échelons : la manipulation et les participations décorative et symbolique. Pour ce faire, il faut refléter les avis des jeunes, sans aucun filtre idéologique ou administratif et sans démarche condescendante. Les deux échelons suivants sont essentiels pour garantir la participation des jeunes: informer et consulter.

Pour atteindre le dernier échelon, le principe d'équité doit être appliqué à la participation des jeunes. Le rôle et les responsabilités des adultes/de l'organisation et des jeunes ne doivent pas être égaux, en vertu des conditions de participation différentes entre ces deux "publics" (disponibilités différentes, participation effectuée dans un cadre bénévole ou professionnel, etc.). C'est pourquoi le principe d'équité doit être respecté.

Concrètement, cela équivaut à prendre en compte le fait que les jeunes, malgré leur enthousiasme à s'engager et à consacrer du temps à un projet de manière bénévole, sont potentiellement déjà occupé·e·s par d'autres activités (l'école, un sport, un autre engagement dans une organisation, etc.). La flexibilité des adultes/de l'organisation est primordiale. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que le projet prend place dans un temps et un lieu précis. Il faut donc prendre en considération les facteurs externes à l'organisation et à celle des jeunes (contexte politique et sanitaire, par exemple).





25

Nations unies,
Convention
relative aux
droits de l'enfant,
*Observation
générale n°12. Le
droit de l'enfant
d'être entendu,*
Genève, 25 mai-
12 juin 2009,
disponible [ici](#).

Pour finir, la direction du projet (ou la prise de décision) doit être assumée par les jeunes. Chaque étape de travail est décidée, réalisée puis évaluée par les jeunes (“par et pour les jeunes”). Les adultes/l’organisation doivent être des personnes ressources, qui fixent le cadre, nourrissent les réflexions et font profiter les jeunes de différents avantages (réseau, financements, “réputation”,...).

Par ailleurs, *l’observation générale n°12 du Comité des droits de l’enfant des Nations unies sur le droit de l’enfant d’être entendu*²⁵ peut également se révéler éclairant concernant les principes à respecter, même si ceux-ci s’adressent aux enfants. La participation doit être :

■ TRANSPARENTE ET FAIRE MENTION DE L’USAGE QUI EN SERA FAIT PAR LA SUITE :

En premier lieu, les jeunes doivent avoir la certitude qu’il y aura une vraie considération pour ce qui sera mis sur la table et qu’elles·ils seront pris·es au sérieux, même si cela ne correspond pas aux résultats attendus. Les jeunes doivent également savoir à quelle fin leur participation sera utilisée et quel impact celle-ci pourra avoir. Un des facteurs de motivation les plus importants à la participation, c’est en effet de savoir à quoi cette dernière va servir. Ainsi, le « Ostbelgien Modell » cité plus haut devrait être idéalement suivi : si les propositions ne sont pas mises en œuvre, il devrait être obligatoire de justifier cette décision.

■ RESPECTUEUSE, ADAPTÉE AU PUBLIC ET INCLUSIVE :

Avant même de lancer un projet participatif en tant que tel, il est essentiel de savoir à qui on s’adresse. Comme énoncé précédemment, la jeunesse n’est pas un tout homogène, animé par les mêmes envies et éprouvant les mêmes besoins. Il est donc nécessaire de prendre du temps afin de créer du lien, d’apprendre à connaître les jeunes, d’établir une base de relation de respect et de confiance. Il faut adapter les codes et les référents utilisés en fonction du public. Cela permet également à l’animateur·rice de casser ses propres représentations projetées sur la jeunesse. En bref, il faut trouver le bon format pour que les jeunes aient l’audace d’établir puis de maintenir le contact et l’envie de participer !

■ SÛRE ET VOLONTAIRE :

Il faut que la participation des jeunes se fasse dans un cadre volontaire (non obligatoire) pour s’assurer que les résultats de cette participation reflètent la réalité vécue par les jeunes. En outre, la gratuité de la participation doit être garantie. Comme exprimé précédemment, il est important de créer ainsi un espace sécurisé et sécurisant (safe space), où chacun·e se sent en sécurité afin de s’exprimer et de participer librement, notamment en établissant un lien de confiance entre les jeunes et les adultes/l’organisation.

Étant donné que tou·te·s les jeunes sont différent·e·s, aucun modèle de participation ne peut être transposable à tous les cas de figure. Néanmoins, voici quelques éléments qui peuvent favoriser une **participation optimale des jeunes** à un projet, une activité ou un événement participatif :

- › Laisser de l'autonomie aux jeunes, rester flexible, accepter toutes les formes de participation (pas d'obligation).
- › Impliquer les jeunes dans les processus décisionnels. Les décisions doivent être prises de manière collective et démocratique. Cela signifie que le projet doit être construit et évalué par des jeunes, en fonction de leurs demandes et envies, et trouver des consensus lorsque les jeunes ont des avis divergents.
- › Concevoir l'animateur·trice comme un soutien pour les jeunes, cette personne étant elle aussi baigné·e dans cette logique de participation, et réceptive aux propositions des jeunes, les considérant comme des pairs. Elle doit veiller à ne pas projeter ses propres représentations sur les jeunes, ce qui pourrait mener à la construction d'un projet ne correspondant pas aux besoins des jeunes, et donc synonyme d'échec.
- › Installer un cadre clair dès le départ : le degré de participation attendu, l'objectif et l'impact espéré du projet, le calendrier, etc. et être transparent tout au long du processus participatif.
- › Lorsque le projet touche à sa fin : valoriser et reconnaître la participation de chacun, prévoir un moment festif et fédérateur pour remercier l'engagement pris.
- › Évaluer le projet en tant que tel et assurer son suivi (revenir vers les jeunes qui ont participé avec les résultats obtenus -ou non-).



8. PLAIDOYER

Afin de permettre aux jeunes d'être entendu·e-s et intégré·e-s aux processus de décision, le Forum des Jeunes recommande de:

- › Lutter contre la représentation négative des jeunes présente dans la société pour éviter leur auto-sabotage et les écouter.
- › Reconsidérer les jeunes comme interlocuteurs·trices sérieux·ses et expert·e-s de leur réalité.
- › Lutter contre les inégalités sociales pour garantir un accès égal à l'information et à la participation citoyenne des jeunes.

S'INFORMER :

Améliorer l'éducation à la citoyenneté et à la politique est aujourd'hui urgent, afin de renforcer les connaissances des jeunes notamment sur le fonctionnement du système politique belge, et ainsi augmenter leur intérêt pour la chose publique et former des CRACS.

Pour atteindre cet objectif, **le Forum des Jeunes plaide pour :**

EDUCATION :

- › Développer davantage l'esprit critique des jeunes à travers leur parcours scolaire ainsi que les compétences nécessaires pour s'exprimer et participer activement ainsi que favoriser une mise en pratique de ces compétences (notamment par l'organisation de débats à l'école).
- › Renforcer le cours de Philosophie et de Citoyenneté dans l'enseignement officiel prioritairement sur le fonctionnement institutionnel et politique belge et européen ainsi que sur l'organisation des partis politiques.
- › Assurer que les matières évoquées dans le cours de Philosophie et Citoyenneté en application dans l'enseignement officiel sont effectivement vues de manière transversale dans l'enseignement libre confessionnel, afin d'assurer un accès égal pour tou·te·s les jeunes à ces matières et aux compétences qui en découlent.
- › Aborder davantage les enjeux politiques à travers toutes les matières abordées dans le cursus scolaire.
- › Lutter contre la fracture numérique en garantissant une offre de formations aux compétences numériques suffisante et de qualité et en garantissant que tou·te·s les jeunes aient un accès à un ordinateur et à une connexion Internet.
- › Faire de l'éducation aux médias généralisée auprès des jeunes pour lutter contre la désinformation.
- › Au niveau européen, créer un cursus scolaire sur les matières européennes, notamment sur l'intérêt de voter aux élections européennes. Les Etats membres pourront ainsi choisir de l'intégrer dans leurs cursus.





■ MÉDIAS :

- › Soutenir et financer les médias d'information politique et sociétale à destination des jeunes.
- › Soutenir la création de médias youth-friendly construits par et pour les jeunes et favoriser la présence des jeunes dans les médias.
- › Au niveau européen, encourager et financer la création de médias européens de contenu éducatif et d'informations qui ont pour objectif de promouvoir les projets de mobilité transeuropéens et consacrés aux jeunes.

■ DANS LA SOCIÉTÉ :

- › Développer l'éducation à la citoyenneté et l'information politique belge et européenne dans tous les espaces de participation fréquentés par les jeunes.
- › Renforcer la visibilité des sources d'information existantes belges et européennes (sites web, médias) concernant les informations politiques, les activités des élu·e·s mais aussi les plateformes de consultation politique.
- › **Dans le cadre de l'abaissement du droit de vote à 16 ans pour les élections européennes de 2024**, garantir une information claire, adaptée et inclusive concernant les enjeux de ce scrutin, à travers de vastes campagnes de sensibilisation et d'information, en incluant les organes de représentations de la jeunesse et tous les autres acteurs en contact avec les jeunes, le plus tôt possible.

” PARTICIPER :

A l'heure où la confiance semble rompue entre les citoyen·ne·s (et les jeunes en particulier) et les représentant·e·s politiques, renforcer et imaginer de nouveaux espaces de participation à destination des jeunes, avec et sans la présence de représentant·e·s politiques est une nécessité. Il faut également réadapter et visibiliser les mécanismes de démocratie participative existants afin que les jeunes puissent se réapproprier leur pouvoir citoyen. Enfin, les représentant·e·s politiques ont également un rôle à jouer afin d'intégrer les jeunes (et les organes de représentation de la jeunesse) aux processus de prise de décisions.

Pour atteindre ces objectifs, **le Forum des Jeunes plaide pour :**

- › Assurer la mise en place et garantir le bon fonctionnement des Conseils de participation et des Conseils des élèves au sein de l'enseignement secondaire.
- › Améliorer et recréer les lieux d'échanges et de débats entre jeunes dans les espaces fréquentés par les jeunes (écoles, secteur jeunesse et les autres structures d'éducation permanente et informelle).
- › Multiplier les contacts entre les jeunes et les représentant·e·s politiques, à travers l'école et aussi des structures en lien avec la jeunesse, afin de renforcer le lien de confiance entre ces deux publics et ainsi de lutter contre la méfiance des jeunes vis-à-vis du monde politique.



- › Favoriser l'ouverture des lieux d'apprentissage (écoles secondaires, hautes écoles et universités) aux acteurs d'éducation permanente, notamment ceux faisant partie du Secteur Jeunesse, afin d'apporter à tou-te-s les jeunes les connaissances et compétences nécessaires pour devenir un CRACS.
- › Renforcer la visibilité et refinancer toutes les organisations pourvoyeuses d'éducation permanente et d'éducation informelle (notamment le secteur jeunesse), qui contribuent au développement de la citoyenneté active des jeunes, notamment le CRECCIDE et son programme «Ça bouge dans notre commune» pour le niveau communal (<https://www.cabougedansnotrecommune.be/>).
- › S'inspirer des outils à destination des pouvoirs publics qui soutiennent l'inclusion des jeunes dans les prises de décisions, notamment l'outil Democracy Reloading, co-développé par le BIJ et d'autres agences nationales Erasmus + (<https://democracy-reloading.eu/>) ainsi que la mallette pédagogique réalisée dans le cadre du CAPEJ par l'OEJAJ et qui sera publiée en novembre 2022 (<https://oejaj.cfwb.be/capej/>).
- › Soutenir et favoriser la mobilité de tous les jeunes, en assouplissant les conditions d'accès aux programmes d'échange et en garantissant un financement spécifique pour les jeunes issus de milieux défavorisés.
- › Au niveau européen, étendre le programme Erasmus + aux 5ème et 6ème secondaires.

■ MÉCANISMES DE PARTICIPATION FORMELS

- › Faciliter l'accès aux mécanismes de participation formels cités dans le chapitre 4, et les promouvoir de manière adaptée au public, afin de rendre ce droit plus effectif et, à terme, d'augmenter la fréquence de son utilisation par les jeunes.
- › Établir des organes participatifs, spécifiquement à destination des jeunes, à tous les niveaux de pouvoir, telles que les Commissions délibératives mixtes organisées en Belgique et de manière structurelle (permanente).
- › Renforcer le rôle des organisations de jeunesse et des jeunes, en les incluant de manière structurelle dans les processus de prise de décisions politiques.
- › Visibiliser, rendre accessible et utiliser tous les mandats de participation de jeunes dans des instances nationales et internationales, notamment les mandats européens et onusiens du Forum des Jeunes, afin que la voix des jeunes belges francophones soit représentée sur la scène internationale.
- › Au niveau européen, consulter les jeunes lorsque la Commission européenne dépose un texte de loi qui concerne la jeunesse, notamment en consultant les jeunes, les structures de jeunesse et les organes de consultation représentatifs de la jeunesse (Conseil de la Jeunesse des Etats Membres, European Youth Forum, fédérations des mouvements de jeunes, syndicats étudiants, etc), ainsi que prévoir un financement supplémentaire de organisations citées afin de leur donner les moyens d'être entendus au niveau européen (à travers du lobbying).

- › Étendre la possibilité de voter dès 16 ans à tous les niveaux de pouvoir. Toutefois, cet abaissement de l'âge minimal doit être accompagné de mesures de réinvestissement dans l'éducation aux enjeux citoyens. Les jeunes doivent pouvoir construire leur propre opinion en toute connaissance de cause.
- › Investir dans l'utilisation d'outils de consultation, notamment numériques, pour garantir la consultation de l'ensemble de la jeunesse belge, dans sa diversité, lorsque des politiques sont prises.

■ EN TANT QUE REPRÉSENTANT·E POLITIQUE :

- › S'assurer d'être à l'écoute des citoyen·ne·s et en particulier les jeunes, tout au long du mandat, afin de mener des politiques cohérentes et qui répondent à leurs besoins.
- › Intégrer les jeunes aux décisions prises et à leur communication auprès des jeunes.
- › Veiller à vulgariser le travail effectué et les décisions qui sont prises, afin de faciliter l'accès à l'information liée à la fonction d'élu·e politique auprès des jeunes et de les encourager à s'engager politiquement.
- › Veiller à s'adresser aux jeunes de manière adaptée, afin que ces dernier·e·s se sentent inclu·se·s dans les discours politiques et retrouvent de la confiance envers les institutions politiques et leurs représentant·e·s.
- › Faire de la participation citoyenne des jeunes une priorité pour la Belgique dans ses actions et mandats à l'international.
- › Solliciter davantage des Avis officiels du Forum des Jeunes sur toutes les thématiques qui les concernent.
- › Veiller à mettre en application les engagements pris dans les déclarations de politique aux différents niveaux de pouvoir (fédéral, régional, communautaire) en lien avec le renforcement de la démocratie participative et l'inclusion des citoyen·ne·s aux processus décisionnels.
- › S'appuyer davantage sur une administration publique ouverte et innovante, afin d'assurer le suivi et la cohérence des politiques menées.
- › Prendre en compte et intégrer les propositions formulées dans le Rapport d'information du Sénat belge, cité à la page 21 de cet Avis.

■ DE MANIÈRE GLOBALE :

- › Instaurer une Stratégie Jeunesse transversale à tous les niveaux de pouvoir et pérenne élaborée avec les jeunes et pour les jeunes, notamment :
 - + en incluant les organes de représentation de la jeunesse belge, ainsi que des jeunes.
 - + en prenant en compte le Mémoire "Être jeune en 2021" du Forum des Jeunes, cité dans l'introduction de l'Avis, particulièrement les recommandations liées au chapitre concernant la citoyenneté.





- + en prenant en compte l’Avis officiel du Forum des Jeunes concernant la proposition de résolution pour la mise en place d’une Conférence Interministérielle Jeunesse (CIM) chargée d’élaborer un plan de soutien aux jeunes touché·e·s par la crise du covid-19, cité en page 16.
 - + en prenant en compte le plaidoyer du Conseil de la jeunesse pour une Stratégie Jeunesse, cité en page 19.
 - + en considérant les Objectifs de jeunesse européens, cité à la page 6, comme grille de lecture/d’analyse.
-
- › Favoriser les relations intergénérationnelles dans les espaces de prise de décision, à condition qu’elles se fassent sur un pied d’égalité, dans le respect de l’expertise de vie de chacun·e.
 - › Refinancer les organes de représentation de la jeunesse belge, notamment le Forum des Jeunes, à la hauteur de leurs missions.
 - › Faciliter la collaboration des organes de représentation de la jeunesse belge afin de pouvoir prendre position sur des politiques menées au niveau fédéral.



9. REMERCIEMENTS

Il existe de nombreuses organisations dont la mission est de renforcer la participation active des jeunes et d'en faire des CRACS. Pour clôturer cet Avis, le Forum des Jeunes veut souligner l'importance de la collaboration et des synergies à créer à travers un projet afin de l'enrichir et d'augmenter son impact.

Dans le cadre du Dialogue Jeunesse, un **comité de pilotage**, appelé National Working Group (NWG), est créé afin de guider l'action et de faire des liens avec d'autres initiatives existantes et acteurs en lien avec la thématique. Pour cette raison, le Forum des Jeunes tient à mentionner ses différents partenaires qui ont collaboré à travers l'ensemble du Cycle 8 du Dialogue Jeunesse. Cette liste non exhaustive permet de mettre en lumière quelques organisations qui permettent aux jeunes de prendre une place active dans la société et les encouragent à participer. **Le Service Jeunesse**, qui met en œuvre la politique culturelle de la jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles et dont le but est de favoriser la participation individuelle et collective des jeunes, fait également partie du NWG. À noter que l'ensemble du Secteur Jeunesse et d'autres associations d'éducation permanente et informelle réalisent également cette mission. Une partie de ces organisations sont présentes sur le site <https://organisationsdejeunesse.be/>.

■ BUREAU INTERNATIONAL JEUNESSE (BIJ)

Le BIJ est un service de Wallonie-Bruxelles International cogéré par la Fédération Wallonie-Bruxelles et mis en place pour gérer des programmes internationaux destinés aux jeunes de Wallonie et de Bruxelles en dehors du cadre scolaire. (<https://www.lebij.be>)

■ CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE (CJC)

Le CJC est une Fédération d'organisations de jeunesse qui regroupe 25 associations œuvrant dans le domaine de la Jeunesse. À travers des métiers et des centres d'action riches et variés, ces associations rassemblent près de 200.000 jeunes qui s'investissent chaque année dans une dynamique citoyenne, responsable, active, critique et solidaire. (<https://cjc.be/>)

■ JEUNES EUROPÉENS FÉDÉRALISTES (JEF)

Les Jeunes Européens Fédéralistes (JEF) est une ONG politique de jeunesse et un réseau paneuropéen d'environ 30 000 jeunes qui milite pour la création d'une Europe fédérale démocratique, garante de la paix, de l'État de droit et des droits de l'homme. JEF promeut la citoyenneté européenne. Créée en 1972, l'organisation compte plus de 10 000 militants organisés en plus de 250 sections nationales, régionales et locales dans 31 pays, dont la Belgique. (<https://jefbelgium.eu/>)





■ JEUNES ET CITOYEN (JEC)

JEC est une organisation de jeunesse dont l'objectif est d'augmenter le pouvoir des jeunes par leur participation « ici et maintenant » à la vie sociale, notamment à travers des activités au cours desquelles les jeunes développent des moyens et des ressources pour comprendre, se positionner, s'exprimer, débattre, critiquer, décider, agir... c'est-à-dire pour s'engager dans la société. (<https://jecasbl.be/>)

■ CARREFOUR RÉGIONAL ET COMMUNAUTAIRE DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA DÉMOCRATIE (CRECCIDE)

Le CRECCIDE éduque à la citoyenneté et aux valeurs démocratiques. Il a pour objectif principal de mettre en œuvre tous les moyens susceptibles de diffuser et de rendre accessible à tous la compréhension des principes de fonctionnement démocratique, des Pouvoirs locaux à l'Europe. Il assure notamment la création de Conseils communaux d'enfants et de jeunes avec les communes. (<http://www.creccide.be>)

■ INFOR'JEUNES

Infor Jeunes est une association qui s'est donné pour mission d'aider les jeunes à prendre conscience des éléments sociaux, culturels, économiques et politiques qui les concernent et à les aborder avec un esprit critique, notamment en mettant gratuitement à disposition des jeunes, des informations qui les concernent, sur différentes thématiques. (<https://inforjeunes.be/>)

■ ACTIONS MÉDIAS JEUNES

Action Médias Jeunes a pour mission de susciter une attitude réflexive et CRITIQUE des jeunes face aux médias, à travers des ateliers et des formations d'éducation aux médias où tous les jeunes de 3 à 35 ans analysent et produisent des contenus médiatiques. (<https://www.actionmediasjeunes.be>)

■ CIVIX

CIVIX est une initiative menée par des jeunes, pour des jeunes. Il a comme buts principaux de réduire le fossé existant à l'heure actuelle entre les jeunes et la politique, de remédier au désintérêt, au mépris et à la perte de confiance croissante envers la politique. (<https://civix.be/fr/>)

10. BIBLIOGRAPHIE

- › C. Niessen, M. Reuchamps, *Le dialogue citoyen permanent en Communauté germanophone*, 43 p., 2019.
- › CODE, *La participation des enfants, parlons-en !* pages 9 et 11, 2020, étude disponible [ici](#).
- › Conseil de l'Europe, Citizenship and Participation, article disponible [ici](#).
- › Conseil de la Jeunesse, *Plaidoyer pour une stratégie jeunesse au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles*, 2018, disponible [ici](#).
- › Conseil de l'UE et les représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, *Résolution sur les résultats du 8e cycle du dialogue de l'Union européenne en faveur de la jeunesse (2021/C 504/01)*, publié le 29/11/2021, disponible [ici](#).
- › Fondation Ceci n'est pas crise, «Noir, Jaune, Blues 2017» *Quel monde voulons-nous bâtir ?*, janvier 2017, disponible [ici](#).
- › Forum des Jeunes, *Avis officiel sur la mise en place d'une Conférence Interministérielle Jeunesse chargée d'élaborer un plan de soutien aux jeunes touchés par la crise du covid-19*, août 2021, disponible sur notre [site Internet](#).
- › Forum des Jeunes, Communiqué de presse, *Droit de vote à 16 ans pour les élections européennes: oui ! Mais pas sans former et sensibiliser les jeunes !*, publié le 01/10/2020, disponible sur notre [site Internet](#).
- › Forum des Jeunes, *Être jeune en 2021, lignes de force pour une société à réinventer*, novembre 2021, disponible [ici](#).
- › Gouvernement wallon, Rapport "Get Up Wallonia", avril 2021, page 22, disponible [ici](#).
- › Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), *Convention relative aux droits de l'enfant*, ratification et adhésion par l'Assemblée générale dans sa résolution 44/25 du 20 novembre 1989, disponible [ici](#).
- › J. Vrydagh, J. Bottin, M. Reuchamps, F. Bouhon, S. Devillers & CRISP, *Les commissions délibératives entre parlementaires et citoyens tirés au sort au sein des assemblées bruxelloises*, 2021.
- › Kantar, sondage commandité par la RTBF et mené auprès de 1004 personnes entre le 20/09 et le 27/09/2021, disponible [ici](#).
- › L'Observatoire International de la Démocratie Participative (OIDP), *Le modèle Ostbelgien : un Conseil des citoyens à long terme combiné à des Assemblées de citoyens à court terme*, disponible [ici](#).
- › LeSoir.be, *Enseignement secondaire: des jeunes engagés, mais pas représentés*, mis en ligne le 02/09/2021, disponible [ici](#).





- › Ministère de la Communauté française, *Décret fixant les conditions d'agrément et d'octroi de subventions aux organisations de jeunesse*, 26 mars 2009, disponible [ici](#).
- › Moxon, D., Pantea. M., 8th Cycle Of The EU Youth Dialogue, *Qualitative Consultation Report - Youth for Europe, Europe for youth: space and participation for all*, Lisbon. Instituto Português do Desporto e Juventude, 2021, disponible [ici](#).
- › Nations unies, Convention relative aux droits de l'enfant, *Observation générale no 12. Le droit de l'enfant d'être entendu*, Genève, 25 mai-12 juin 2009, disponible [ici](#).
- › Parlement francophone bruxellois, communiqué de presse, "24 octobre : La commission délibérative consacrée au rôle des citoyens en temps de crise adopte 22 recommandations", 24 octobre 2021, disponible [ici](#).
- › Sénat belge, *Rapport d'information sur la nécessaire modernisation de notre système démocratique en complétant la démocratie représentative par une participation accrue des citoyens dans la prise de décisions aux différents niveaux de pouvoir ainsi qu'au sein de la société*, 31 mai 2021, disponible [ici](#).
- › Union Interparlementaire, *La représentation des jeunes dans les parlements nationaux*, pages 9 et 10, 2018.
- › Wallonie.be, *Droit à la participation citoyenne & démocratique*, disponible sur ce [site Internet](#).
- › Wallonie-Bruxelles Enseignement, *Délégués d'élèves*, article disponible [ici](#).
- › Wallonie-Bruxelles Enseignement, *Qu'est-ce qu'un Conseil de participation?*, article disponible [ici](#).
- › Youth survey report, *Space and participation for all, 8th Cycle of the EU Youth Dialogue process*, Ljubljana, septembre 2021, disponible [ici](#).



11. LES YOUTH GOALS

Les « Youth Goals » ou « Objectifs pour la jeunesse » sont le résultat du Cycle 6 du Dialogue Jeunesse. Publiés à la suite de la Conférence européenne de la Jeunesse qui a eu lieu en Bulgarie, en avril 2018, ils représentent les priorités des jeunes de toute l'Europe. Ils recensent les domaines intersectoriels qui ont une incidence sur la vie des jeunes et soulignent les défis à relever. La stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse doit contribuer à concrétiser ces objectifs.

Dans le cadre du Dialogue Jeunesse, les Youth Goals donnent un angle à la thématique abordée à travers les Cycles. De manière générale, ils peuvent servir d'objectifs à atteindre de manière transversale dans tous les projets menés par le Secteur Jeunesse. Ils guident l'action.



1. Connecter l'Union européenne avec la jeunesse

Promouvoir le sentiment d'appartenance des jeunes au projet européen et construire des ponts entre l'UE et les jeunes afin de leur redonner confiance en l'UE et d'augmenter leur participation à celle-ci.



2. Egalité de tous les genres

Assurer l'égalité de tous les genres et des approches genrées dans tous les domaines de la vie d'un jeune.



3. Sociétés inclusives

Rendre possible et assurer l'inclusion de tous les jeunes dans la société. Un tiers des jeunes en Europe sont en situation précaire et d'exclusion sociale. Beaucoup n'ont pas accès à leurs droits sociaux.



4. Information et dialogue constructif

Garantir aux jeunes un meilleur accès à des informations fiables, encourager leur capacité à évaluer l'information de manière critique et à s'engager dans un dialogue participatif et constructif.



5. Santé mentale et bien-être

Atteindre un meilleur niveau de bien-être mental et mettre un terme à la stigmatisation des problèmes de santé mentale, en promouvant l'inclusion sociale de tous les jeunes.



6. Soutenir les jeunes rurales

Créer des conditions favorables à l'accomplissement des jeunes et de leur potentiel dans les zones rurales.



7. Qualité de l'emploi pour tous

Garantir l'accessibilité au marché du travail pour tous les jeunes avec des débouchés menant à des emplois de qualité.



8. Apprentissages de qualité

Inclure et améliorer les différentes formes d'apprentissage qui préparent les jeunes aux défis du 21e siècle et d'une société en mutation.



9. Espaces et participation pour tous



Renforcer la participation démocratique et l'autonomie des jeunes tout en leur fournissant des espaces consacrés à la jeunesse dans toutes les sphères de la société.



10. Une Europe verte et durable

Parvenir à une société dans laquelle tous les jeunes sont écologiquement actifs, sensibilisés et capables de faire la différence dans leur vie quotidienne.



11. Organisations de jeunesse et programmes européens

Assurer un accès égal aux organisations de jeunesse et aux programmes européens de jeunesse pour tous les jeunes, afin de bâtir une société basée sur des valeurs européennes et une culture commune.



Forum des Jeunes



@Forumjeunes_BE



forum.jeunes@cfwb.be



@forum.jeunes



www.dialoguejeunesse.be



02/413 29 30

